

alain meystre

architecte dipl. epfl-sia

COBATY LAUSANNE VAUD

Rapport du vérificateur des comptes pour l'exercice 2019.

- Mesdames, Messieurs, chers amis Cobatystes,

En date du 12 février 2019 écoulé, nous sommes retrouvés Mario Fiabane, fidèle caissier et moi-même au restaurant de la Grange à Yverdon.

Mario m'a présenté toutes les pièces comptables, grand livre, dépenses et recettes de l'année, bilan provisoire et compte de pertes et profits.

Comme à l'accoutumée j'ai procédé au hasard à la vérification de certaines pièces. Aucun manquement ne m'est apparu.

De cette analyse il en est ressorti les points suivants :

-Il y a eu un rattrapage d'impôts sur 5 ans (2015 à 2019) d'un montant de **CHF 3048.00**.

-Toutes les cotisations ont été payées en 2019.

-Le décompte final de la Fête des Vignerons laisse un bénéfice de **CHF 53.85**.

-Les frais importants sont générés par la Matinale et Magistrale (bénéfice CHF 1115.85) avec un dépassement de **CHF 5182.90** pour le montage du film présenté lors de la venue de Jean-Luc Perret **en 2018** et la facture du forum d'architectures à Lausanne, également **en 2018**. Les deux factures nous ont été envoyées tardivement, c'est-à-dire en 2019 !!!!

-Le site WEB nous a coûté **CHF 3'119.20**. Aussi nous avons reçu une facture datée du **15.11.2018** de **CHF 2001.10**. Ce montant ne figurait pas au budget.

-Le solde de liquidités au 31 décembre 2019, est de **CHF 91'417.20**.

-Au vu de ce qui précède je vous prie de donner décharge au caissier pour l'excellente tenue des comptes.

Votre dévoué,

Alain Meystre,

Le 15 février 2020